

# **Conseil Municipal PROCES-VERBAL**

## **Séance du LUNDI 15 AVRIL 2019 à 18h30**

**Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Maire.**

**Etaient présents :**

Cl. RAFINESQUE - J. BERNARD - B. SANCHEZ - C. ROS - R. ROCHE - J. LEBEGUE - M.A. ALTIER - R. ROUX - G. MARCHAND - Th. SABATIER - B. RIGGIO - JF. TRAMIER - V. VICENTE - P. CHARLES - N. GILLET - Cl. COTTIN - F. BRUNA - S. BASTET -

**Procurations :** F. BALBI à R. ROCHE - B. ROMANINI à M. A. ALTIER - A. DEPEYRE à B. SANCHEZ - Y. CHETTOUH à C. ROS -

**Absents Excusés :** C. FAURE - A. GARCIA - M. LOPEZ - B. LABARRE-LEBOUC -

### **1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

### **2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 18 Mars 2019.

### **3/ SUPPRESSION DU CHEMIN RURAL N°24 ET RETROCESSION DU TERRAIN EN TERRE AGRICOLE AU PROPRIETAIRE EXPLOITANT ATTENANT**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime sur la suppression du chemin rural n°24 et sa rétrocession au propriétaire exploitant attenant.

### **4 / SUPPRESSION DU CHEMIN RURAL N°25 ET RETROCESSION DU TERRAIN EN TERRE AGRICOLE AU PROPRIETAIRE EXPLOITANT ATTENANT**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime sur la suppression du chemin rural n°25 et sa rétrocession au propriétaire exploitant attenant.

### **5 / INCORPORATION DU CHEMIN DE LA ROQUETTE DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE - LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à lancer une enquête publique pour incorporer le chemin de la Roquette dans le domaine privé de la Commune.

## **6 / PERSONNEL 2019 – CREATION DE POSTE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour créer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 01 mai 2019, suite à un avancement de grade.

## **7 / RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANCRE COLORÉ DU PLATANE**

*Rapporteur : M. RAFINESQUE.*

*Arrivée de Mme Aurélie GARCIA à la question n°7.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à la lutte contre le chancre coloré du platane.

## **8 / ACQUISITION IMMOBILIERE CADASTRÉE SECTION I N°433 SITUÉE RUE ANATOLE FRANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à appliquer le droit de préemption afin d'acquérir la parcelle cadastrée section I n°433 située rue Anatole France, appartenant à Monsieur Adrien LAFARE au prix de 109 500 €.

Monsieur le Maire précise que cette acquisition permettra la démolition du bâtiment pour, d'une part, aérer la récente place de la treille et d'autre part, sécuriser le lieu qui est étroit à cet endroit-là.

Par ailleurs, il ajoute que le prix n'est pas négociable.

## **9 / ACQUISITIONS IMMOBILIERES CADASTRÉES SECTION ZO N°49 ET 50 SITUÉS QUARTIER « LE PARASSAC »**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à acquérir les parcelles cadastrées section ZO n°49 et 50, situées quartier Le Parassac, appartenant à Monsieur et Madame Francine et Roger COUDENE au prix de 125 000 €.

## **10 / AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET D'EXTENSION DES CARRIERES PRADIER**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

*Arrivée de Monsieur Manuel LOPEZ à la question n°10.*

Avis très favorable du Conseil Municipal sur la présentation du projet d'extension des Carrieres Pradier.

Monsieur le Maire précise qu'il est essentiel de recycler le plus possible, car il est interdit d'enfouir les déchets industriels.

Il est important d'avoir une telle structure sur Mondragon car en plus de se préoccuper de l'environnement par le recyclage de ces déchets, cela apportera des ressources supplémentaires à la Commune et permettra la création d'emplois.

Enfin, ce projet tient compte du facteur environnemental puisque le Groupe Pradier développe le transport fluvial avec l'achat de deux péniches diminuant ainsi le transport routier et les rejets gazeux.

## **11 / RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ORGANISANT LA MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONDRAGON**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention dans le cadre d'une permanence d'un travailleur social du service départemental d'action sociale sur le territoire de la Commune de Mondragon.

## **12 / MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE**

*Rapporteur : Mme ALTIER.*

Accord unanime pour modifier le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

## **13 / MISE EN PLACE D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT PROTEGEE MODIFICATION DU COUT DE L'ETUDE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime sur la modification du coût de l'étude relative à la mise en place d'une Zone d'Aménagement Protégée.

## **14/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLE CADASTREE ZK N°336 AVEC LA SOCIETE VALOCÎME**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Valocôme relative à la mise à disposition d'une parcelle communale cadastrée section ZK n°336, lieudit « Les Genestes », d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> dont l'occupant actuel est « Orange France »

## **15 / CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLE CADASTREE ZK N°336 AVEC LA SOCIETE VALOCÎME**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Valocôme relative à la mise à disposition d'une parcelle communale cadastrée section ZK n°336, lieudit « Les Genestes », d'une superficie d'environ 35 m<sup>2</sup> dont l'occupant actuel est « FPS TOWERS-ATC France »

## **16 / CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLE CADASTREE I N°817 AVEC LA SOCIETE VALOCÎME**

*Rapporteur : Mme BERNARD.*

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Valocôme relative à la mise à disposition d'une parcelle communale cadastrée section 8 n°817, lieudit « Le Palemard » (stade municipal), d'une superficie d'environ 24 m<sup>2</sup> dont l'occupant actuel est la « Société Française du Radiotéléphone »

Monsieur le Maire précise que ces conventions permettent d'assurer le versement des loyers pendant une durée de douze ans.

## **17/ AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE AU TENNIS CLUB DE MONDRAGON**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime pour verser une aide financière à titre exceptionnel au Club de Tennis de Mondragon, dans le cadre de l'organisation du grand tournoi qui se déroulera du 4 mai 2019 au 2 juin 2019.

Monsieur le Maire ajoute que deux coupes sont également offertes au club.

## **18/ INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

- Arrêtés décidant la révision d'un loyer d'un bien communal :
  - Le loyer mensuel du logement situé au 2<sup>ème</sup> étage sud 2<sup>sis</sup> groupe scolaire Jean Moulin, occupé par Mme Joëlle BEAU est porté à 515 € à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019 (loyer actuel 506 €),
  - Le loyer mensuel de l'emplacement du parking collectif sis rue Anatole France, occupé par Monsieur Michel CAUSSE est porté à 41.81 € à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 (loyer actuel 40.93 €).
- Vente d'une concession trentenaire au cimetière Peyrafeux II, allée des Tamaris à Monsieur Christian BACHELET au prix de 275 € à la date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

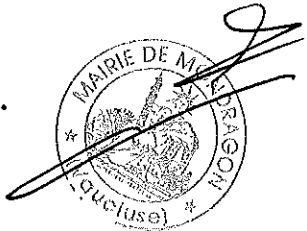
## **19/ OPPOSITION AU TRANSFERT A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE LEZ PROVENCE DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020 – MINORITE DE BLOCAGE**

Accord unanime pour émettre une opposition au transfert des compétences eau potable et assainissement des eaux usées au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

La séance est levée à 19h45.

Fait à MONDRAGON, le 16 Avril Mars 2019.

**Le Maire,**  
**Christian PEYRON.**



**Le Secrétaire de séance,**  
**Patrice CHARLES.**